



REGLEMENT CHALLENGE RANSINAN U11

Saison 2022/2023

DEMI-FINALES – 25/03/2023

1 / Cette compétition est ouverte aux équipes 2 ou plus de chaque club engagé sur les plateaux U11 ainsi qu'aux équipes 1 éliminées lors du 1^{er} tour du Challenge Départemental.

Les demi-finales regroupent les 23 équipes qualifiées lors du 1^{er} tour du 19/11/2022 + les 9 équipes reversées du 1^{er} tour du Challenge départemental soit 32 équipes au total. Celles-ci sont réparties en 4 groupes de 8 équipes selon des critères géographiques.

2 / Le challenge se déroule selon les règles du foot à 8 pour la catégorie U11 telles que définies par les règlements de la Fédération Française de Football.

3 / Le début du Challenge est fixé à **10h00** (coup d'envoi de la 1^{ère} série de matchs).

4 / Les différentes rencontres seront arbitrées par des dirigeant(e)s d'équipes présents sur le plateau et dans la mesure du possible dont l'équipe ne joue pas la rencontre. **Chaque équipe devra être en mesure de proposer un(e) arbitre.**

5 / Les demi-finales du challenge Ransinan se déroulent selon la formule de l'échiquier. **Chaque équipe devra disputer 4 matchs au total d'une durée de 12mn chacun sans mi-temps.**

1^{ère} série de match :

a) Faire disputer les rencontres dans l'ordre de 1 contre 2 / 3 contre 4 / 5 contre 6 / 7 contre 8 après tirage au sort de la première série de match.

Si 2 équipes d'un même club sont présentes, celles-ci devront obligatoirement s'affronter au 1^{er} match. Le tirage au sort ne concernera alors que les autres équipes.

b) Etablir un premier classement avec les points suivant : victoire 3 pts – nul 1 pt – défaite 0 pt – forfait -1 pt (score du forfait : 1-0)

2^{ème} série de matchs

Faire disputer les rencontres dans l'ordre 1^{er} contre 2nd / 3^{ème} contre 4^{ème} / 5^{ème} contre 6^{ème} / 7^{ème} contre 8^{ème}. Etablir un 2^{ème} classement par addition de points avec le classement précédent.

3^{ème} et 4^{ème} séries de matchs

Identiques au précédent

6 / Toutefois deux équipes ne doivent pas se rencontrer 2 fois. Si tel est le cas faire jouer le 1^{er} contre le 3^{ème} et le 2nd contre le 4^{ème}.

7 / Si une équipe est absente et que le nombre d'équipes présentes est impair, l'équipe exemptée marque automatiquement 3 points (1 (un) but marqué, 0 (zéro) but encaissé).

8 / Les 2 premiers de chaque groupe à l'issue de l'épreuve seront qualifiés pour la finale départementale soit un total de 8 équipes.

- a)** En cas d'égalité de points entre 2 équipes à la fin des 4 séries de match, les équipes seront départagées par :
 - 1. GA particulier (résultat de la rencontre les ayant opposées)
 - 2. GA général
 - 3. Meilleure attaque générale
 - 4. Séance de 3 tirs au but

- b)** En cas d'égalité de points entre plus de 2 équipes à la fin des 4 séries de match, les équipes seront départagées par :
 - 1. Points obtenus dans les confrontations directes (si elles se sont toutes rencontrées)
 - 2. GA dans les confrontations directes (si elles se sont toutes rencontrées)
 - 3. Nombre de buts marqués dans les confrontations directes (si elles se sont toutes rencontrées)
 - 4. GA général
 - 5. Meilleure attaque générale
 - 6. Equipe présentant le ou la plus jeune licencié(e) sur la feuille de match
 - 7. Tirage au sort

9 / La feuille d'échiquier avec les résultats des rencontres et le classement devra être contrôlée et signée par chaque responsable d'équipe à la fin de l'épreuve. Ce document ainsi que les feuilles de matchs de chaque équipe participante devront être envoyés par le club organisateur au District par mail ou courrier dans les 48h suivant l'épreuve.
